



DELEGATION CENTRALE U.E.S. MGEN

3 Rue de l' Arrivée B.P. 201 75749 PARIS CEDEX 15

Tel Fax : 01 45 38 71 07 cfdtmgen@infonie.fr

Paris le 15 janvier 2009:

Mobilisation réussie, la négociation reprend

Soutenue par votre mobilisation massive, par la campagne de pétitions lancée il y a deux jours et totalisant un nombre record de signatures (*nous ferons le décompte exact dans les jours qui viennent*), **la CFDT s'oppose au projet d'horaires individualisés tel que présenté, et demande la reprise de la négociation** pour une mise en en place conciliant mieux les intérêts des salariés

Hier plus aucune modification n'était envisageable, il fallait donner quitus à la proposition employeur !

Aujourd'hui la MGEN a accepté le principe de reprise de la négociation concernant les horaires individualisés, rajoutant, contre toute attente mais conformément à nos souhaits insistants, ce point à l'ordre du jour de la réunion consacrée initialement exclusivement à la négociation annuelle obligatoire. Même les organisations qui étaient prêtes à avaliser en l'état le projet employeur ont acté le principe de réouverture.

Alors que pour le CCE du 27 janvier, la MGEN annonçait un projet de mise en place d'horaires collectifs, le poids de notre action la conduit à proposer pour ce même 27 janvier, en CCE, une prorogation des horaires actuels. Cela nous permet d'espérer une évolution de la proposition employeur, à négocier le 28 janvier au matin (en remplacement d'un groupe de travail sur la situation des médecins des centres de santé).

Dans l'hypothèse d'une conclusion favorable, un nouveau CCE serait programmé le 13 février.

Lors de la rencontre de ce jour, nous avons formulé des propositions pour permettre **plus de souplesse et de latitude** sur l'heure de prise de service. Nous avons surtout souhaité **rompre avec le caractère intangible des plages fixes** en permettant d'y déroger au moins en partie.

Les équipes CFDT ont tenu bon et y ont mis aussi les moyens. **Leur détermination commence à porter ses fruits et permet une reprise du dialogue.**

Par ailleurs, **nous avons pu présenter dans leur intégralité nos revendications** : voir courrier adressé à l'employeur pour l'ouverture de la négociation (envoyé aux équipes et publié sur notre site). Celles-ci portent, entre autres, sur l'aide aux transports, l'évolution de l'emploi (accords formation, GPEC, handicap, ...), en perspective accord sur la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, l'évolution du droit social dans l'entreprise, la politique de rémunération et la reconnaissance professionnelle (statuts, niveaux, fonctions), les primes, la notion "à travail égal, salaire égal" : agir sur les disparités constatées, le respect de l'égalité professionnelle, et l'intéressement, enfin la convention Médecins des centres de santé .

Un grand Merci à tous les militants qui se sont mobilisés vite et efficacement.

L'information du groupe MGEN en un seul clic responsable

<http://www.cfdt-mgen.org>

Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin et nous rejoindre, c'est facile !

Voir l'onglet «adhésion » du site, le délégué syndical local, l'un des militants.